Mettre en œuvre une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours professionnels – ex GPEC)

Ressources humaines

Référence de la formation : **H020**
Villes : **Colmar**, **Mulhouse**

Vous voulez accompagner le changement dans votre entreprise ? Formez-vous à la mise en œuvre d'une gestion des emplois et des parcours professionnels et apprenez à anticiper les évolutions des métiers et des compétences.



En présentiel ou à distance



Accessible

Durée : **2 jours (14 heures)**
Tarif Inter : **980 € net**

Tarif intra sur demande

Strasbourg
Marion BAFLAN
Assistante commerciale
Site de Strasbourg
+33 3 88 43 08 23

Colmar
Danielle KRUGER-LOTH
Chargée de relation client
Site de Colmar
+33 3 89 20 22 31

Mulhouse
Gaëlle GIGAN
Chargée de relation client
Site de Mulhouse
+33 3 89 33 35 14

Mise à jour le 22 février 2024

Vous êtes Responsable des ressources humaines, cadre RH, ou manager et vous voulez apprendre à anticiper les besoins et changements au sein de votre entreprise ? Vous voulez engager une démarche « compétence » dans les différents services ?

Réalisez la formation « Mettre en œuvre une GEPP » et apprenez à construire un plan d'actions pour la gestion des compétences. Cadre juridique, outils, états des lieux, pilotage, analyse et mise en place d'un accord sont les items que vous étudierez.

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours professionnels – ex GPEC)
- S'approprier les différentes étapes
- Construire un plan d'action
- Engager une démarche « compétence » au sein de son entreprise

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Responsable des Ressources Humaines, cadre RH, manager

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation

- Formation animée par un expert des ressources humaines
- Travaux en sous-groupes

Programme de la formation

1. S'approprier le cadre juridique de la GEPP

- Connaître les points clés de la loi et de la réforme de la formation professionnelle de 2018 et ses conséquences sur la **GEPP**
- Connaître les typologies de **GEPP**
- Maîtriser la démarche **GEPP** pour les entreprises
- de plus de 300 salariés
- de moins de 300 salariés

2. S'approprier les outils de la GEPP

- Identifier les différents outils (Indicateurs RH, fiches fonction, référentiels de compétences, cartographie des métiers)
- Clarifier le vocabulaire
- Apprendre à les utiliser

3. Définir le besoin et réaliser un état des lieux

- Etablir une stratégie d'entreprise
- Définir le besoin au regard de la stratégie
- Réaliser un état des lieux des pratiques et outils RH actuels

4. Mettre en place un comité de pilotage

- Constituer le comité de pilotage **GEPP**
- Savoir I ’impliquer
- Faire vivre le comité

5. Réaliser l’analyse de l’écart entre les ressources actuelles et les ressources à venir et engager une démarche compétence

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Etude de cas concrets
Mises en pratique et en lien avec votre entreprise

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Validation de la formation

ATTESTATION D’EVALUATION DES ACQUIS

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Chiffres clés

92 %
de recommandation en 2022

92 %
de satisfaction en 2022

5601
nombre de stagiaires en 2022